**MODELE D’ARRETE**

**PORTANT DESIGNATION DE M. ……………………………………**

# EN QUALITE DE COORDONNATEUR D'ENQUETE

**Le Maire de la commune de ………………………….……. (ou le Président de l’EPCI) de ....................................................,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu la candidature de l'intéressé ;

# ARRETE

**ARTICLE 1ER** : M…………….est désigné coordonnateur de l'enquête du recensement du …………au ……….. pour effectuer les opérations de recensement. Il est tenu d'assister aux séances de formation préalables aux opérations sur le terrain.

**ARTICLE 2** : Il sera chargé de :

* mettre en place l'organisation du recensement ;
* mettre en place la logistique ;
* organiser la campagne locale de communication
* assurer la formation de l'équipe communale ;
* assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Il sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

**ARTICLE 3** : M…………..s'engage à ne transmettre à quiconque les informations qui seront mises à sa disposition ou qui viendront à sa connaissance dans le cadre de ses activités relatives au recensement général de la population, ni à en faire état, même après sa cessation de fonctions.

**ARTICLE 4** : M…………déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l'engagement mentionné ci-dessus l'expose au licenciement, à des poursuites d'ordre pénal et à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

**ARTICLE 5** : M…………sera rémunéré selon les modalités définies par le conseil municipal ou le conseil de la communauté. Il est soumis pour sa protection sociale à la réglementation du régime général de la sécurité sociale et pour la retraite complémentaire, il est affilié à l'IRCANTEC.

**ARTICLE 6** : M. le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté. Ampliation sera transmise au comptable public et notifiée à l'intéressé.

Fait à .................................., le ....................................

Le Maire (ou le Président de l’EPCI)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le :

Signature de l’agent :